

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 10 JUIN 2026**

Le 10 juin 2026 à 15h00,

Les membres du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat "VALLÉE SUD HABITAT", dûment convoqués le 29 mai 2026, se sont réunis en salle du 9^{ème} étage au siège du Territoire Vallée Sud – Grand Paris, 28 rue de la Redoute à Fontenay-aux-Roses, sous la Présidence de Monsieur Yves COSCAS, Président de l'Office.

Étaient présents avec voix délibérative : Yves COSCAS, Nadège AZZAZ, Christine QUILLERY, Lounes ADJROUD, Sandrine DANDRE, Patrick WIDLOECHER, Véronique DE LA TOUANNE, Martine BAGDASSARIAN, Benoît DESCHAMPS, Anthony REYNAUD, Jacqueline MINASSIAN, Sofia BELASKRI, Vincent GAUDIN, Daniel PIEDDELOUP, Mauricette MERIGOT-DURBAN, Marcelle ABDELNOUR, El Miloud ZERIOUH, Sabine DIDELOT, Mohamed SANOGO.

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir : Jean-Didier BERGER à Yves COSCAS, Patrice RONCARI à Anthony REYNAUD, Michel VENEAU à Marcelle ABDELNOUR, Christophe RENDU à Christine QUILLERY, Rahma GHIATOU à Sandrine DANDRE.

Était présent avec voix consultative : Pierric SPERY, DRIHL 92.

Assistaient également : Véronique ALBERT, Directrice Générale ; Lionel PIERE, Directeur des Finances ; Giuseppe ROMÉO, Directeur de la Maîtrise d'Ouvrage et du Patrimoine ; Emilie ASTORG, Responsable de la Communication ; Audrey ADHOUH JAMGOTCHIAN, Assistante de la Direction Générale ; Annabel SANCHEZ-GYGI, Assistante Polyvalente ; Mélandra PARENT, Commissaires Aux Comptes.

Objet : Quartier Le Nôtre - Domaine de la Quintinie – 136 /152 rue de la Porte de Trivaux à Clamart – Autorisation de signature des actes de publication de deux conventions de servitudes relatives aux 2 postes de transformations ENEDIS.

Objet : Quartier Le Nôtre - Domaine de la Quintinie – 136 /152 rue de la Porte de Trivaux à Clamart – Autorisation de signature des actes de publication de deux conventions de servitudes relatives aux 2 postes de transformations ENEDIS.

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Considérant que Vallée Sud Habitat, dans le cadre du projet de réaménagement du « Quartier Le Notre », a démoli 53 logements locatifs sociaux (bâtiments R26 et R27) sis 136 à 152 rue de la Porte de Trivaux à Clamart, pour reconstruire un nouvel ensemble immobiliers dénommé « Domaine de la Quintinie », livré le 10 janvier 2025 et comprenant 5 commerces, 55 logements en locatifs sociaux, 37 logements en accession social et 10 logements en vente libre ;

Considérant que lors de l'instruction du permis de construire de la résidence, le concessionnaire ENEDIS nous a demandé de prévoir à chaque extrémité de la construction, la réalisation d'un poste de transformation ;

Considérant que les modalités d'exploitation et de jouissance des 2 postes de transformations par ENEDIS sont définies au travers de conventions de servitudes ; qui doivent être publiées au fichier immobilier ;

Vu, la convention de servitude pour poste de transformation située 2 rue Corneille à Clamart (92140),

Vu la convention de servitude pour le poste de transformation situé au 152 rue de la Porte de Trivaux à Clamart (92140),

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,


- **AUTORISE** la Directrice Générale ou son représentant à signer tous les actes à venir ou tout autre document se rapprochant de ces 2 conventions de servitudes.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat « VALLEE SUD HABITAT ».

**Le Président,
Maire de Clamart,
Vice-Président du Territoire
Vallée Sud – Grand Paris,**

Yves COSCAS

Vu pour être certifiée conforme à l'original
Publiée ou notifiée le 18 juin 2026
Reçue en Préfecture le 17 juin 2026
Certifiée exécutoire le 18 juin 2026
Par application de la loi du 22 juillet 1982


Véronique ALBERT
Directrice Générale